



Procès-verbal

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le jeudi 26 février 2026, à 19 h
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides
55, rue Moïse-Verret

Présences

Membres avec droit de vote :

■ M ^{me} Marianne Métivier	Présidente
■ M. Jean-François Verret	Vice-président
■ M. Denis Demers	Secrétaire
■ M ^{me} Mélanie Guilmette	Trésorière
■ M ^{me} Marie-Jo Bégin Létourneau	Administratrice
■ M. Rémi Gosselin	Administrateur
■ M ^{me} Marie-Claude Martel	Administratrice

Absences

-
-

Autres présences

■ M. Raphaël Lebailly	Conseiller du district des Monts
■ M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
■ M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 1 personne participe à l'assemblée.



Ordre du jour

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le jeudi 26 février 2026, à 19 h
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides
55, rue Moïse-Verret

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3.	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 décembre 2025 <ul style="list-style-type: none">■ 3.1 Suivi respectif	19 h 05
4.	Adoption du compte-rendu de la réunion de travail du 22 janvier 2026 <ul style="list-style-type: none">■ 4.1 Suivi respectif	19 h 10
5.	Dossiers du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none">■ 5.1 Projet d'initiative en faveur de la biodiversité (suivi)■ 5.2 Service du RTC au Nord du quartier de NDL (suivi)■ 5.3 Déneigement du trottoir du côté de l'arrêt d'autobus sur la rue des Acadiens■ 5.4 Réparations de la chaussée sur la rue des Acadiens■ 5.5 Réparations de la chaussée (« bosse ») sur le boul. Henri-Bourassa au coin de la rue Des Nations■ 5.6 Circulation sur la rue de Dublin (suivi)■ 5.7 Table de concertation des conseils de quartier■ 5.8 Répartition des tâches entre les administrateurs■ 5.9 Prévisions pour les camps de jour■ 5.10 Prévision pour les patinoires extérieures au quartier de NDL■ 5.11 Assemblée générale annuelle 2026 (lieu, date, rapport annuel, états financiers, activité spéciale)	19 h 25
6.	Période d'information du conseiller municipal	20 h 25
7.	Période de questions et commentaires du public	20 h 35
8.	Correspondance et trésorerie <ul style="list-style-type: none">■ 8.1 État des revenus et dépenses	20 h 45
9.	Divers	20 h 50
10.	Levée de l'assemblée	21 h



1. Ouverture de l'assemblée

M^{me} Marianne Métivier ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Marianne Métivier fait la lecture de l'ordre du jour. Elle demande si d'autres sujets doivent être ajoutés.

Résolution CQNDL-26-CA-01

Sur proposition de M^{me} Marianne Métivier, appuyée par M. Jean-François Verret, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 décembre 2025

M^{me} Marianne Métivier demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION CQNDL-26-CA-02

Sur proposition de M^{me} Marianne Métivier, appuyée par M^{me} Marie-Jo Bégin Létourneau, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance de décembre tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3.1 Suivi respectif

M^{me} Marianne Métivier a contacté le représentant du Conseil de quartier Saint-Émile pour lui faire part que le Conseil de quartier NDL n'irait pas appuyer la démarche de modification des limites du quartier.

Présentation du projet de piste multifonctionnelle sous les lignes d'Hydro-Québec

M^{me} Marie-Jo Bégin Létourneau est allée présenter son projet au CQ d'Orsainville et le retour des gens a été très positif. Le Conseil de quartier d'Orsainville a d'ailleurs adopté une résolution pour appuyer le projet. M. Raphaël Lebailly fait également part que la Ville établira une piste multifonctionnelle entre Saint-Émile et l'école l'Ancrage.

M^{me} Marie-Jo Bégin Létourneau se propose comme représentante du projet pour le Conseil.



RÉSOLUTION CQNDL-26-CA-03

Considérant que l'aménagement d'une piste cyclable a été confirmé par la Ville de Québec sur la rue de la Faune entre St-Émile et l'école de L'Ancre à Notre-Dame-des-Laurentides;

Considérant qu'une telle voie n'existe pas du côté Est du boulevard Henri-Bourassa entre Orsainville et Notre-Dame-des-Laurentides;

Considérant que ces pistes cyclables permettraient de boucler avec des pistes de cyclismes utilitaires déjà existantes et de donner un accès à celles-ci aux citoyens d'Orsainville et de Notre-Dame-des-Laurentides;

Considérant que l'emprise des lignes de haute tension d'Hydro-Québec est un terrain appartenant à ce dernier et ce, tout au long du corridor 735 kV situé entre l'autoroute Laurentienne et le boulevard Loiret à la limite des quartiers Orsainville et 4-3;

Considérant qu'il est possible de soumettre à l'étude à la société d'état un programme de partenariat entre la ville et elle afin d'obtenir un financement permettant l'aménagement de ces corridors inexploités en projets d'aménagements tels que des pistes cyclables;

Considérant qu'entre les rues des Colibris et de la Faune, il existe un corridor potentiel pour l'aménagement d'une piste cyclable qui permettrait de rejoindre le projet mentionné ci-dessus, situé sous l'emprise des lignes hautes tensions à la future piste cyclable déjà dans les plans de la ville;

Considérant l'appui du Conseil de quartier d'Orsainville pour un tel projet;

Considérant le partenariat potentiel avec Hydro-Québec dans le cadre de son programme Aménagements paysagers et récréatifs dans les emprises de lignes de transport d'électricité;

Sur proposition de Mme Marie-Jo Bégin Létourneau, appuyée par Mme Marianne Métivier, le Conseil de quartier NDL recommande à la Ville de Québec d'évaluer le projet d'un partenariat avec Hydro-Québec pour l'aménagement d'une voie cyclable sous les lignes haute-tension entre la rue de la Faune et le Corridor des Cheminots.

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du compte-rendu de la réunion du 22 janvier 2026

M^{me} Mélanie Guilmette fait un survol du compte-rendu et demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.



RÉSOLUTION CQNDL-26-CA-04

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M. Denis Demers, il est résolu d'adopter le compte-rendu tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4.1 Suivi respectif

Mme Marie-Jo Bégin Létourneau et Mme Marianne Métivier ont travaillé sur le projet de biodiversité et soumis le formulaire de demande de subvention.

Mme Marie-Jo Bégin Létourneau a rencontré un représentant du Saiso, avec lequel ils ont établi qu'il y aurait une activité de nettoyage des berges de la rivière des Sept-Ponts avec les jeunes du camp de jour et leurs moniteurs. Les participants seront éduqués à l'importance de la biodiversité aux abords des cours d'eau.

Il y aura également une plantation d'arbres et d'arbustes aux abords de la rivière, en collaboration avec AGIRO, qui fournira des ingénieurs forestiers pour conseiller sur les modalités de plantation.

Le Club Rotary sera un autre partenaire qui achètera les végétaux pour la plantation. Mme Marianne Métivier souligne qu'un plan d'entretien post-plantation a été également conçu.

5. Dossiers du Conseil de quartier

5.1 Projet d'initiative en faveur de la biodiversité

Ce point a été abordé précédemment.

5.2 Service du RTC au Nord du quartier de NDL (suivi)

M^{me} Marianne Métivier explique qu'il y a eu une rencontre à huis clos au sujet des modifications du service du RTC dans le secteur nord de Charlesbourg et Orsainville. M^{me} Marianne Métivier, M^{me} Mélanie Guilmette et M^{me} Marie-Claude Martel y ont assisté.

Il y aura notamment des changements dans les services Express et des révisions positives pour le Flexi-Bus sur le territoire de NDL.

À partir de cet automne, deux nouveaux express qui partiront du terminus de la Faune vers le pôle de Sainte-Foy (université, cégeps).

RÉSOLUTION CQNDL-26-CA-05

Considérant l'intérêt du Conseil NDL pour le sujet;

Considérant que la présentation de février a été très générale et très rapide;



Sur proposition de Mme Marie-Jo Bégin Létourneau, appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu que le Conseil de quartier NDL demande à la Ville qu'un représentant vienne présenter de façon concise les modifications du service du RTC dans le secteur de nord de Charlesbourg pour obtenir des clarifications ce printemps (avril-mai).

Adoptée à l'unanimité

Mme Marie-Jo Bégin Létourneau suggère de poser dans les abribus des affiches pour inviter les usagers de l'autobus à cette présentation.

5.3 Déneigement du trottoir du côté de l'arrêt d'autobus sur la rue des Acadiens

Mme Marie-Jo Bégin Létourneau se questionne si la Ville déneige de façon plus large que d'habitude à cet endroit. Elle a fait une demande au 311, puisque les enfants prennent l'autobus du côté qui n'est pas déneigé, mais sa demande a été fermée. M. Raphaël Lebaillly répond que la Ville déneige plutôt de façon plus étroite, mais il mentionne également que la demande de déneiger des deux côtés sera prise en compte pour révision l'an prochain.

5.4 Réparations de la chaussée sur la rue des Acadiens

Mme Marie-Jo Bégin Létourneau explique que cette voie connaît un haut débit de circulation de transit. Avec les différentes séquences de travaux dans le secteur, de nombreux camions ont roulé dessus et ont usé considérablement la chaussée, en créant des nids-de-poule.

Le conseil discute à savoir s'il devrait faire la demande de réparation de la chaussée, avec la possibilité que cela incite les automobilistes à rouler plus vite. Il n'y a pas possibilité d'y installer de seuils de ralentissements, puisque c'est une rue collectrice où la limite est de 40 km/h.

M. Ernesto Salvador Cobos recommande aux membres de passer des appels au 311 pour la réparation de la chaussée de la rue. M. Raphaël Lebaillly effectuera un suivi à ce sujet au retour du printemps.

5.5 Réparations de la chaussée (« bosse ») sur le boul. Henri-Bourassa au coin de la rue Des Nations

M. Raphaël Lebaillly recommande aux membres du Conseil de faire une demande au 311 et il effectuera un suivi à ce sujet au printemps.

5.6 Circulation sur la rue de Dublin (suivi)

Mme Marie-Jo Bégin Létourneau a discuté avec le directeur général du Saiso, qui a parlé avec des gens de la Ville. Le citoyen lui a dit que les gens qui vont au camp de jour ne passeraient plus par la rue de Dublin, mais par une autre rue publique. Le dossier est à suivre.



5.7 Table de concertation des conseils de quartier

M^{me} Marianne Métivier explique que de telles rencontres ont lieu aux deux mois. Même si elle n'a pu être présente, elle a transmis les informations de la dernière rencontre aux membres du Conseil.

5.8 Répartition des tâches entre les administrateurs

M^{me} Mélanie Guilmette revient sur la charge de la présidence, qui repose beaucoup sur les épaules d'une même personne et dont les tâches gagneraient à être réparties entre les membres. M^{me} Marianne Métivier propose que la page Facebook et Messenger soient gérés par une autre personne.

M. Ernesto Salvador Cobos offre au Conseil de mettre en place leur Google *Workspace*, afin de se partager des documents et d'en faire les suivis. Il invitera la responsable de la Ville à venir donner la formation au mois de mars avant la prochaine assemblée.

5.9 Prévisions pour les camps de jour

Mme Marie-Jo Bégin Létourneau se questionnait sur les coupures annoncées dans les médias par rapport aux camps de jour. M. Raphaël Lebaillly répond que cela se manifesterait surtout par une hausse des tarifs de camps de jour (82\$/semaine) et une réorganisation des activités spéciales à l'interne.

M. Raphaël Lebaillly a discuté avec la directrice de Brio, qui lui confirmait que même si 80 enfants étaient confirmés à NDL, la présence était plutôt de 30-40 enfants et qu'un nombre de 115 enfants permet un salaire temps plein. La Ville ne peut malheureusement pas forcer l'organisme à tenir le camp de jour.

M^{me} Marianne Métivier propose d'écrire aux deux organismes de loisirs Brio et Hauts-Sentiers pour leur faire part des préoccupations.

5.10 Prévision pour les patinoires extérieures au quartier de NDL

M. Raphaël Lebaillly valide que les deux petites patinoires qui seront fermées ne font pas partie du secteur. Les heures d'ouverture des vestiaires seront plutôt raccourcies de 30 minutes.

M^{me} Mélanie Guilmette annonce que mardi le 3 mars à 18h soirée disco à la patinoire des Remparts de Québec (Bon-Pasteur)

5.11 Assemblée générale annuelle (AGA) 2026 (lieu, date, rapport annuel, états financiers, activité spéciale)

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que l'AGA se tiendra jeudi 23 avril au chalet NDL à 19h.



RÉSOLUTION CQNDL-26-CA-06

Sur proposition M^{me} Marianne Métivier et appuyée par Mme Marie-Jo Bégin Létourneau, il est résolu que le Conseil de quartier NDL tiendra son AGA jeudi 23 avril au chalet NDL à 19h.

Adoptée à l'unanimité

Comme M. Ernesto Salvador Cobos a besoin des informations à mettre dans le dépliant d'invitation, le Conseil discute des modalités de l'AGA. Les citoyens seraient invités pour 18h30 pour l'activité spéciale, suivie de l'AGA à 19h30.

RÉSOLUTION CQNDL-26-CA-07

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu d'allouer un budget de 200\$ pour l'achat de collations pour l'AGA du 23 avril 2026.

Adoptée à l'unanimité

6. Période d'information du conseiller municipal

M. Raphaël Lebailly rappelle que les services du RTC sont revus à chaque trimestre et qu'il ne faut pas hésiter à faire des réclamations pour que les services s'ajustent.

Il demande aux membres s'ils préfèrent que les jeux d'eaux soient installés en arrière du chalet NDL ou en bas au parc NDL sur la rue du Vallon. Les réponses du Conseil et de Brio vont toutes deux dans le sens du Parc NDL, mais le délai de construction sera plus long.

Il mentionne qu'un feu de circulation sera installé coin Bernier et Henri-Bourassa, devant la quincaillerie Canac.

Les discussions pour le projet de centre aquatique régional se poursuivent avec Lac-Beauport, Stoneham et Lac-Delage.

7. Période de questions et commentaires du public

Il n'y a pas d'intervention.

8. Correspondance et trésorerie

Correspondance



M^{me} Marianne Métivier fait part que le Conseil a reçu une demande de participation à un questionnaire de chercheurs de l'Université Laval sur les besoins en matière de développement durable dans leur secteur.

Trésorerie

M^{me} Mélanie Guilmette mentionne que le solde du compte est de 2 488,78\$.

8.1 Paiement des frais de secrétariat

RÉSOLUTION CQNDL-26-CA-08

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M. Jean-François Verret, il est résolu de verser 250 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du compte-rendu de janvier et du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Autorisation des dépenses

Il n'y a pas d'intervention.

9. Divers

M^{me} Mélanie Guilmette mentionne que les lumières clignotantes au passage piéton devant l'école Le Boisé II sont en fonction.

M. Denis Demers fait part qu'il n'y a plus de lumières clignotantes sur George-Muir, près de la rue Zoé-Blais, il ne reste que les arrêts-stop. La brigadière a confirmé que les automobilistes s'arrêtent aux arrêts, mais que les lumières n'étaient pas si efficaces.

M. Ernesto Salvador Cobos fait part qu'il y aura une consultation publique en mars.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 00.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Marianne Métivier et M. Denis Demers.

SIGNÉ

M^{me} Marianne Métivier, présidente

SIGNÉ

M. Denis Demers, secrétaire